

DOSSIER DE ZETETIQUE

Le 16 août 1951 à Pont-Saint-Esprit, c'est la panique ! En effet, une hystérie collective et incompréhensible frappe ce petit village du Gard. Suite à une consommation de pain, tous les habitants deviennent malades. Les premiers temps, ce sont des intoxications alimentaires qui voient le jour et près d'une vingtaine de malades ont des nausées, des vomissements, des frissons ou même des bouffées de chaleur. Les médecins déplorent cinq morts. Le 21 août 1951, cent trente personnes sont déclarées intoxiquées et six malades hospitalisés. On suspecte alors presque immédiatement le pain, les malades semblant avoir comme point commun d'avoir acheté le leur à la même boulangerie, et ne trouvant pas d'autre source liée à cette intoxication soudaine.

C'est la nuit du 25 au 26 août, appelée la « nuit de l'apocalypse », où la situation empire. Les malades commencent à avoir de folles hallucinations. Certains hurlent, gémissent et se battent entre eux, quelques uns tentent même de se suicider en se jettant par la fenêtre. Les circonstances sont ingérables, le chiffre d'habitants touchés se multiplie et les hôpitaux psychiatriques se remplissent. Il y aura en conclusion sept morts, cinquante personnes internées dans les hôpitaux psychiatriques et deux cent cinquante personnes atteintes de symptômes plus ou moins graves ou durables. Alors, quelle pourrait être la cause de cette intoxication ?

Cinq hypothèses se succèdent. Le corps médical parle en premier lieu de pain infecté par l'ergot de seigle (un champignon parasite) en 1951.

De plus, en juillet 1954, le juge d'instruction évoque la théorie du Panogen, où ce processus de traitement des sémences aurait été utilisé pour la conservation des grains du pain spiripontain.

L'hypothèse des mycotoxines soulevée en 1982 affirme que l'intoxication aurait pu provenir de certaines de ces moisissures, développées dans les stockages de grains.

On pense par la suite que c'est la farine elle-même qui est à l'origine de cet empoisonnement. En effet, l'agène est une technique de blanchissement de la farine illégale qui se révèle dangereuse pour la santé. Or, suite à une opération de 1952, il est révélé que beaucoup de moulins français utilisent des appareils de blanchissement.

Enfin, dans les années 50, un journaliste américain prétend que la CIA (Agence Centrale du Renseignement Américain) aurait utilisé la population de Pont-Saint-Esprit pour étudier les effets de l'utilisation du LSD comme nouvelle arme de guerre, en pulvérisant cette drogue sur les champs de blé.

Alors quelle est la réelle explication à cet empoisonnement ? Du moins, quelle est l'hypothèse qui semble être la plus probable ? Nous nous sommes donc penchés sur les principales hypothèses soulevées au cours des années suivant cette affaire, en tentant d'appliquer la méthode de parcimonie, et avons essayé de donner notre propre conclusion de l'affaire du « pain maudit ».

I) L'hypothèse du Panogen

La première hypothèse que nous avons examinée, évoquée par des victimes du « pain maudit » dans leur témoignages, est celle du Panogen.

Le Panogen est un fongicide, c'est-à-dire une substance destinée à détruire les champignons, produit par la firme suédoise Lauxein Casco. Dérivé du mercure, base du pesticide, il a été utilisé comme tel en agriculture en France à partir de 1949. Plusieurs cas d'intoxication au Panogen ont été observés, en Suède notamment, ou bien en France en 1960. Ces réactions au fongicide se manifestèrent chez des ouvriers travaillant dans le service de stockage du Panogen ou bien chez des personnes ayant ingurgité des céréales traitées avec ce même produit. Il est répertorié dans la « Liste récapitulative des produits dont la consommation ou la vente a été interdites ou rigoureusement règlementée, ou qui ont été retirés du marché, ou n'étant pas approuvés par le gouvernement. » (Nations Unies. Department of Economic and Social affairs. New York, 2006). Il s'avère donc être un produit dangereux pour la santé, comme le montre l'historien Steven L. Kaplan dans son livre La France et son pain. Histoire d'une passion (Albin Michel, 2010), et est interdit en France une dizaine d'année après son apparition sur le marché. Contre toute attente, Panogen est toujours utilisé dans certains pays.

Plusieurs témoignages de victimes de 1951 ont accusé le Panogen d'être responsable des événements qui se déroulèrent à Pont-Saint-Esprit. L'hypothèse serait que le sac de farine destiné à faire le pain aurait été mis en contact avec un sac de Panogen, qui aurait contaminé le contenu du premier sac. Cette explication paraît cependant quelque peu lacunaire et biaisée à première vue, car elle provient directement de spiripontains, des années après les événements.

Il faut aussi savoir qu'à cette époque de reconstruction de l'économie en France et du pays en général, le pain représentait une partie conséquente de la nourriture de la population. En effet selon le site planetoscop.com, un français en 1950 mangeait en moyenne 325 grammes de pain par jour, soit plus d'une baguette (250gr).

Dans le cadre de cette affaire à Pont-Saint-Esprit, nous avons également pu remarquer que, selon les témoins, les sujets qui succombèrent suite à cette consommation de pain contaminé semblaient pourtant tous plus ou moins robustes et en bonne santé, ce qui semble indiquer que la cause de ce mal ne proviendrait pas particulièrement d'une faiblesse immunitaire ou autre.

Nous avons donc comparé les manifestations d'une intoxication au Panogen et celles observées le 16 août 1951 afin de vérifier si les circonstances et les symptômes pouvaient être semblables.

Les symptômes constatés chez les victimes du « pain maudit » sont, entre autres, des maux de ventre, crises de folie et une certaine hyperactivité.

D'autre part, nous avons pu observer que les symptômes contractés en cas d'intoxication au Panogen ou au mercure se manifestent par des lésions rénales et hépatiques, ce qui diffère donc nettement avec les précédents.

Le Panogen et l'affaire du pain maudit semblent finalement bien peu liés, mais nous pourrions peut-être expliquer cela par le contexte historique. Les générations antérieures ont à cette époque été confrontées à de nouveaux éléments lors de la première et seconde guerre mondiale, comme les armes chimiques se reconvertissant parfois par la suite dans l'agriculture ou l'élimination de nuisibles. Cela aurait ainsi pu provoquer le scepticisme et la méfiance des populations, et fait naître de ce fait une telle hypothèse.

II) L'hypothèse de l'« agène »

Le 3 janvier 1952 déjà, la police et les agents des fraudes mènent une grande opération dans les moulins de France : une perquisition simultanée chez 152 meuniers révèle que certains utilisent des appareils de blanchiment de fabrication allemande (les farines étant souvent trop grises et ne sont pas assez bien vendues). Ces machines illégales emploient l'agène, composé chimique pathogène qui donne des symptômes assez similaires à ceux de Pont-Saint-Esprit.

Tout d'abord, l'agène (en chimie inorganique) correspond à du trichlorure d'azote quand il a été utilisé comme un agent de blanchissant et une amélioration de l'agent dans la farine. Le trichlorure d'azote, également connu sous les noms de trichloramine, trichlorine nitruure, est un composé chimique de formule NCl_3 . Il appartient au groupe des chloramines, et est le plus souvent rencontré comme un sous-produit de réactions chimiques entre les dérivés d'ammoniac et de chlore.

À l'état pur, NCl_3 est très réactif. Il a les mêmes effets que le gaz lacrymogène, mais n'a jamais été utilisé en tant que tel.

D'un point de vue technique, on a révélé que certains meuniers utilisaient des appareils de blanchissement de la farine pour camoufler leur production de farine généralement trop grises. Aujourd'hui, on peut compter plus de soixante produits chimiques différents dans le processus de blanchiment de la farine.

A l'époque, cette même farine blanche était parfois blanchie avec de l'agène, qui n'est autre qu'un composant chimique pathogène supplémentaire facteur de symptômes pouvant être dangereux chez les hommes. En effet, les symptômes provoqués par l'agène paraissent assez similaires à ceux de Pont-Saint-Esprit. Ils peuvent engendrer des troubles digestifs tel que des nausées et douleurs abdominales, liés au contact entre les produits chimiques et les appareils digestifs humains. Il y a assez peu d'information sur la provocation de l'agène sur le corps humain, peut-être car cette piste n'a pas été assez poussée ou qu'aucune expérience n'a été véritablement effectuée. Quoi qu'il en soit, il n'est cependant pas prouvé que les systèmes de blanchissement de la farine produisent des hallucinations ou des crises de folies, ce qui nous a amené à rejeter cette hypothèse.

« Impossible de prouver que le blanchiment est la cause directe et efficiente du drame spiripontain. Mais il serait inconcevable de ne pas prendre en compte cette hypothèse si riche » affirme l'historien Steven Kaplan dans son livre Le Pain maudit. Retour sur la France des années oubliées, 1945-1958 (2008, Fayard).

Celle-ci ne peut pas être jugée assez complète, puisqu'elle ne prouve en aucun cas les hallucinations des habitants touchés par l'« épidémie ». Nous pouvons cependant supposer que ce n'est pas improbable, compte tenu du manque de recherche sur le sujet. Il y a extrêmement peu de documents sur Internet concernant cette hypothèse. Les autres semblent avoir été traitées avec bien plus d'attention et de patience, et sont bien souvent plus abouties. Nous pouvons donc en déduire que cette hypothèse n'a peut-être pas réellement convaincu, ou qu'il n'y avait tout simplement pas matière à la valider.

III) L'hypothèse d'un complot de la CIA

Une des autres hypothèses pour expliquer ce mal se développe plusieurs années après l'affaire. Tout commence avec la mort de Frank Olson, un scientifique étasunien, travaillant pour la CIA .

Le 18 novembre 1953, Frank Olson, des membres de la SOD (Special Operations Division) ainsi que certains agents de la CIA se rendent dans le Maryland pour une réunion. Le 19 novembre, Frank Olson ingère à son insu du LSD, qui avait été introduit dans une bouteille de Cointreau, comme on l'apprendra par la suite. Quelques jours après, Olson se met à avoir d'étranges comportements tels que des crises de paranoïa, et le 28 novembre 1953 il est retrouvé mort, à l'âge de 43 ans. Il se serait défenestré en sautant de sa chambre d'hôtel qui se situait au 13e étage de l'hôtel Statler.

Plusieurs années plus tard, en 1975, le gouvernement américain reconnaît que la CIA a en effet drogué Frank Olson dans le cadre du projet MK Ultra. Mais encore bien des années après, un autre élément vient se rajouter à cette affaire. Le fils de Frank Olson, Éric, fait exhumer le corps de son père. Il en profite pour demander une autopsie. Il se révèle alors y avoir des marques sur le corps de Frank Olson, montrant qu'il a subi un choc avant de tomber de sa fenêtre. La mort de Frank Olson serait-elle alors non pas un suicide mais un homicide ?

Suite à cela, un journaliste, Hank P. Albarelli Jr., s'intéresse à la mort de Frank Olson. Albarelli dit avoir fini par obtenir des documents où serait retranscrite une conversation entre Olson et un membre des laboratoires Sandoz, même laboratoire qui fournissait du LSD à la CIA. Dans cette conversation serait mentionnée l'affaire de Pont-Saint-Esprit, ainsi que dans un autre document énigmatique où se trouvent le nom de Frank Olson, de même que celui de la ville du Gard. Le journaliste avance donc que les spiripontains auraient en réalité été des cobayes des expériences des Américains dans le cadre du projet MK-Naomi, et affirme ainsi qu'il y aurait eu un déversement de LSD par voie aérienne.

Il a été avéré que, notamment dans le contexte de la guerre froide, les Américains ont bel et bien réalisé des expériences et mis en place des projets comme les projets MK-Ultra, MK-Naomi, Bluebird ou encore Artichoke, qui visaient à mettre en place des techniques de manipulation mentale et des essais de « sérum de vérité », avec une volonté de contrôler le comportement humain.

Cependant, nous n'avons malgré nos recherches découvert aucune preuve que les documents mentionnés par Albarelli ont réellement existé, et ils seraient de plus trop lacunaires pour affirmer une telle hypothèse. Mais encore, celle-ci soulève de grandes interrogations (pourquoi ce village précis aurait-il été donc choisi par la CIA?) et semble trop coûteuse pour pouvoir être validée scientifiquement.

Il y a donc des limites à la théorie de la pulvérisation aérienne du LSD. Certes, celui-ci peut créer chez certains des visions, des sensations de fascination, et chez d'autres entraîner de la terreur, de l'angoisse, voire même des comportements suicidaires ; ce qui pourrait coller à certains troubles dont ont été victimes les spiripontains (certains des habitants voyaient des serpents et des tigres, d'autres se jetaient par les fenêtres...).

Cependant, il faudrait ingérer une très grande quantité de LSD pour arriver à une telle ampleur des symptômes. En outre, une prise de LSD a une durée d'action de 8 à 12 heures, mais les maux des spiripontains sont étalés sur plusieurs jours. Il aurait donc fallu qu'ils en ingèrent des quantités à très forte dose, et ce, plusieurs fois. Or, la ville s'étant rapidement méfié d'un empoisonnement par le pain, il est donc peu probable que les habitants aient continué à en manger.

IV) L'hypothèse des mycotoxines

L'hypothèse suivante interroge la responsabilité des mycotoxines. Du grec ancien « mycos », champignon, et « toxicum », poison, les mycotoxines sont des substances toxiques générées par certaines moisissures (mycromicètes). Il en existe plusieurs genres, pouvant engendrer des effets plus ou moins nocifs sur la santé des animaux qui en consomment, dont l'homme.

Cette hypothèse a notamment été soulevée par plusieurs toxicologues, tel qu'une équipe de chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), dont Isabelle Oswald et Olivier Puel ; ou le docteur C. Moreau (duquel nous n'avons pas pu retrouver l'identité exacte mais qui figure pourtant sur plusieurs sources). Ces chercheurs ont ainsi soumis l'idée que des mycotoxines auraient pu se développer sur certains céréales, probablement au moment de leur stockage, et provoquer par la suite les symptômes déjà évoqués chez les personnes en ayant ingéré par le pain.

Nous avons donc tout d'abord recherché s'il existait un genre particulier de mycotoxines dont les effets nocifs sur l'humain correspondaient aux symptômes des malades de Pont-Saint-Esprit, et avons retenu le genre *Claviceps*. Ce dernier regroupe « une cinquantaine d'espèces », dont « la plus représentative est *Claviceps purpurea* » (Alban Gauthier, *Les mycotoxines dans l'alimentation et leur incidence sur la santé*, Sciences pharmaceutiques, 2016). Il s'est avéré qu'il s'agissait en fait de la même espèce étant à l'origine de l'ergotisme, maladie pouvant entraîner certaines manifestations ressemblant à celles décrites par les témoins de Pont Saint-Esprit, qui a fait l'objet d'une autre hypothèse dont nous reparlerons ci-dessous.

Cette hypothèse semble donc avoir trop peu d'informations et de détails suffisants pour pouvoir la valider en elle-même (les mycotoxines regroupant des dizaines de genres et d'espèces différentes...). Il nous a ainsi paru plus pertinent, dans des travaux futurs, de l'unir avec celle de l'ergotisme, puisque cette maladie est en fait due à une mycotoxine en particulier, *Claviceps purpurea*.

V) L'hypothèse de l'ergotisme

L'hypothèse de l'ergotisme est apparue au cours de l'année 1951, malgré un certain manque de connaissance sur l'ergot. En effet, ce type d'empoisonnement n'avait pas été observé en France de façon aussi marquée depuis le début du XVIII^e siècle (25000 morts estimé dans le Dauphiné en 1709). Aujourd'hui encore, certains villages n'ayant pas de bonnes méthodes de conditionnement des céréales peuvent toujours être touchés par l'ergotisme, comme en Ethiopie en 2001. Pour bien comprendre cette hypothèse, nous avons donc essayé d'en apprendre davantage sur l'ergotisme et son lien avec le « pain maudit ».

L'ergotisme est connu depuis le moyen âge car très répandu à cette époque. On savait depuis un certain temps qu'il était présent dans le pain, avant que l'on ne comprenne qu'il provenait de la céréale avec laquelle le pain était fait, la plus courante étant le seigle. Quand l'ergot fut parfaitement identifié comme responsable des effets qu'il provoque au XVII^e siècle par le docteur Thullier, on chercha à comprendre ce qu'était cette "chose" qui s'accrochait parfois aux céréales. Dans son encyclopédie, Denis Diderot pensait à un défaut de génération de la céréale ; mais il évoque cependant M. Tillet, qui envisageait une pique d'insecte sur la plante qui se défendait contre le parasite. D'autres encore pensait que c'était les brouillards... Le manque de connaissance explique en partie les mythes qui se sont créés autour de ce qui est en fait un champignon, se propageant grâce aux insectes, mis en évidence au XIX^e siècle par le naturaliste De Candolle.

L'étude du cycle de l'ergot, qui permet au champignon de se propager et de se conserver, montre que l'affaire dite du « pain maudit » (17 août) correspond à la période de "l'ergot nouveau", le moment où le champignon est sous forme d'excroissance et toxique, qui a lieu en plein été. Une contamination par l'ergot qui aurait lieu pendant la période d'apparition de cette mycotoxine semble donc respecter des critères de vraisemblable. Par ailleurs, nous avons également comparé les manifestations de l'ergotisme ainsi que de l'événement spiripontain. Les symptômes communs seront surlignés d'une couleur identique dans les deux paragraphes pour être mieux identifier.

Les symptômes de Pont-Saint-Esprit :

Les médecins M. Vieu et M. Gabbai, deux des trois médecins dans le village à l'époque, remarquèrent des maux de ventre, **des vomissements**, **des tremblements**, des vertiges, des folies, **des hallucinations**, des hurlements... De plus, certaines familles présentaient un syndrome particulier, caractérisé par des sensations de froid, de la nausée et de la lipothymie (malaise sans perte de connaissance). Un patient affirme avoir "des serpents dans le ventre". A ces symptômes-là s'en ajoutaient d'autres, plus graves et, notamment, **des convulsions**, des tendances violentes, des illusions sensorielles, **de l'euphorie**, **des insomnies** (un homme déclare n'avoir pas dormi pendant 21 jours), des crises dépressives et des tendances suicidaires.

Malgré de nombreux témoignages, allant tous plus ou moins dans le même sens, on peut néanmoins se rendre compte que les faits décrits semblent parfois grossis, sans doute de par la date lointaine des événements ou, peut-être, par amplification d'une rumeur. Un témoin déclare par exemple que l'homme qui s'est défenestré aurait crié « Je suis un avion » alors qu'un autre affirme avoir entendu « Je suis une libellule ».

Les symptômes de l'ergotisme :

Chez les êtres humains, on observe trois formes principales d'ergotisme : gangréneuse, convulsive et hallucinogène. La première forme est caractérisée par de grandes plaies, des boursoufflures enflées qui rongent les extrémités jusqu'à en provoquer le détachement du corps avant le décès (Van Dongen, de Groot, 1995). Les sujets atteints

de la deuxième forme d'ergotisme présentent généralement **des vomissements**, de la diarrhée et des sensations de brûlure aux extrémités. Ce phénomène fut autrefois appelé « Feu de Saint Antoine ». Cette deuxième forme d'ergotisme peut présenter aussi **des convulsions**, des mouvements de danse et **des spasmes**. Cette symptomatologie est parfois dénommée « Bal de Saint Vito ». La troisième forme, hallucinogène, est caractérisée par les mêmes symptômes que les deux autres mais aussi par **de fortes hallucinations, du nervosisme, de l'excitation physique et psychique, de l'insomnie** et de la désorientation. Quelques soient les symptômes, ils apparaissent tous entre 5 heures et une dizaine de jours après l'ingestion, en fonction des quantités ingérées. Le docteur en Pharmacie Damien Gache, que nous avons contacté, nous a confirmé que l'ergotamine pouvait se stocker dans les organes et les graisses, et donc être libérée dans le sang bien après l'ingestion du champignon. Par conséquent, ce qui a été surnommé comme « la nuit de l'apocalypse » (nuit des hallucinations) le 25 août 1951 à parfaitement pu être provoqué par l'ergot, ingéré environ 9 jours auparavant, le 17 août.

En outre, cette hypothèse semble être confirmée par le fait que les victimes avaient toutes ingéré du pain vendu par la même boulangerie, dont la farine contenait de l'ergot (Gabbai et al., 1951) selon une analyse pharmacologique effectuée à Marseille. D'après *Le Monde*, d'autres analyses effectuées par certains experts de pays étrangers ne retrouvent pas de traces d'ergot, et contrediraient ce premier résultat; mais il nous a été impossible de retrouver des informations supplémentaires sur ces experts et leur nationalité. L'historien Steven L. Kaplan dans son ouvrage Le Pain maudit. Retour sur la France des années oubliées, 1945-1958 (2008, Fayard), nous apprend simplement que « les experts » se sont réunis en Suisse. Ils auraient à cette occasion réfuté l'hypothèse de l'ergotisme parce que « le décalage entre les symptômes et l'étiologie de l'ergotisme est important. ». Cet argument ne paraît pourtant pas suffisant, d'autant que, d'après nos recherches, les symptômes semblent similaires. Les experts auraient-ils pu « falsifier » leurs résultats ? L'historien ne soutient pas cette thèse directement mais montre clairement les intérêts divergents entre le boulanger de Pont-Saint-Esprit et l'Union meunière du Gard qui se rejettent mutuellement la faute, tout en s'accordant sur les analyses qui discréditent l'ergot.

VI) Conclusion

Au regard des éléments que nous avons pu recueillir, nous en déduisons la responsabilité de l'ergot dans les événements du 17 au 25 août 1951, sous réserve de nouveaux indices. L'hypothèse de l'ergot paraît en effet être la plus probable et la moins coûteuse selon la méthode du rasoir d'Okham. Ainsi, nous avons pu conclure de nos recherches que l'ergot de seigle est possiblement responsable des événements de Pont-Saint-Esprit en 1951. Nous conseillons aux prochains chercheurs d'approfondir les analyses et les procès qui ont eu lieu après l'affaire du pain maudit. Ils pourront peut-être trouver des preuves quant à la volonté de cacher la responsabilité de l'ergot, ou valider une autre supposition jusque là sous estimée.

Sources :

I) L'hypothèse du Panogen

<http://webduweb.free.fr/engrais.htm>

<http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/fongicide/>

<https://www.youtube.com/watch?v=9qB8JOLCC6U>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_du_pain_maudit

<https://www.youtube.com/watch?v=EQp40uGAQcM>

<https://www.youtube.com/watch?v=2iacYkGwBYs>

« *Phytoma défense des cultures* », décembre 1980, p. 33-36

« Liste récapitulative des produits dont la consommation ou la vente a été interdites ou rigoureusement réglementée, ou qui ont été retirés du marché, ou n'étant pas approuvés par le gouvernement. Septième édition – Produits chimiques » Nations Unies. Department of Economic and Social affairs. New York, 2006

[https://books.google.fr/books?id=O_Rph-](https://books.google.fr/books?id=O_Rph-PVZCYC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false)

[PVZCYC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false](https://books.google.fr/books?id=O_Rph-PVZCYC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false)

II) L'hypothèse de « l'agène »

https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_du_pain_maudit

<http://www.objectifgard.com/2014/08/17/les-archives-de-lete-pain-maudit-de-pont-saint-esprit-63-ans-de-mystere/>

III) L'hypothèse d'un complot de la CIA

https://en.wikipedia.org/wiki/Frank_Olson

https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_du_pain_maudit

<http://rue89.nouvelobs.com/2010/03/08/en-1951-un-village-francais-a-t-il-ete-arrose-de-bsd-par-la-cia-141947>

<http://www.infordrogues.be/index.php/produits/hallucinogenes-drogues-psychedeliques?id=152#effet>

http://www.dailymotion.com/video/xn2riv_cia-et-bsd-a-pont-saint-esprit-en-1951_webcam

https://fr.wikipedia.org/wiki/Projet_MKNAOMI

IV) Les mycotoxines

<https://www6.toulouse.inra.fr/toxalim/Equipes-Recherche/E5-BioToMyc-Biosynthese-Toxicite-des-Mycotoxines/Equipe>

Alban Gauthier, *Les mycotoxines dans l'alimentation et leur incidence sur la santé*. Sciences pharmaceutiques, 2016. <Dumas-01315198>

V) L'hypothèse de l'ergotisme

<http://www.didac.ehu.es/antropo/11/11-6/Gorini.pdf>

<http://www.lemonde.fr/sciences/article/2014/07/31/le-pain-tueur-sevit-a-pont-saint->

[HYPERLINK "http://www.lemonde.fr/sciences/article/2014/07/31/le-pain-tueur-sevit-a-pont-saint-esprit_4465400_1650684.html"](http://www.lemonde.fr/sciences/article/2014/07/31/le-pain-tueur-sevit-a-pont-saint-esprit_4465400_1650684.html)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_du_pain_maudit

<http://www.ina.fr/video/CAF97502984>

<http://www.midilibre.fr/2015/07/08/pont-saint-esprit-ce-soir-a-la-tele-pour-son-pain-maudit,1187529.php>